

JF/EP N° 111571

Contacts Ifop :

Jérôme Fourquet / Esteban Pratviel

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

Tél : 01 45 84 14 44

jerome.fourquet@ifop.com



pour



Les Français et la défiscalisation des heures supplémentaires

Résultats détaillés

Septembre 2013

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les principaux enseignements	4
- 3 - Les résultats de l'étude.....	6
L'adhésion à la défiscalisation des heures supplémentaires.....	7

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur :



iPhone



iPad



www.ifop.com



@ifopopinion



Ifop Opinion

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Sud Ouest Dimanche
Echantillon	Echantillon de 1 014 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain	Du 4 au 6 septembre 2013.

PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les principaux enseignements

La proposition du porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, Thierry Mandon, d'engager une réflexion sur la défiscalisation des heures supplémentaires pour les bas salaires a relancé le débat sur ce sujet. Instaurée par la loi TEPA de 2007, concrétisation du slogan de campagne pour l'élection présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy « travailler plus pour gagner plus », la mesure avait été abrogée par François Hollande lors de son accession à la Présidence de la République en 2012. Interrogés par l'Ifop pour Sud Ouest Dimanche, les Français se montrent majoritairement favorables à un retour de la défiscalisation des heures supplémentaires.

71% des personnes interrogées se déclarent en effet favorables à un retour à la défiscalisation des heures supplémentaires, contre 29% s'y déclarant opposées. Les Français arbitrent ainsi en faveur de l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés et de la valorisation du travail et de l'effort plutôt qu'en faveur de l'augmentation des recettes de l'Etat et de la baisse du chômage. Surtout, cette opinion révèle un malaise au sein des sympathisants de gauche sur la suppression de la mesure par François Hollande en 2012, lesquels sont très partagés concernant l'orientation à adopter par le Président de la République. 51% d'entre eux penchent en effet pour le retour à la défiscalisation des heures supplémentaires, contre 49% se prononçant contre. A droite, les sympathisants de l'UMP se déclarent sans surprise très majoritairement favorables à la mesure instaurée par Nicolas Sarkozy en 2007 (88%), tandis que parmi les proches du Front National la demande du retour de la défiscalisation des heures supplémentaires est également très forte (87%).

La situation professionnelle de la personne interrogée n'engendre guère de clivages au sein de la population française. Les catégories socioprofessionnelles les plus aisées (75%) et les plus modestes (80%) approuvent ainsi à une très forte majorité, et dans des proportions comparables, un retour à la défiscalisation des heures supplémentaires. De même, les salariés du secteur privé, les salariés du secteur public et les indépendants, pourtant impactés par la mesure à des degrés variables, adoptent des positions assez proches, l'approuvant respectivement à hauteur de 78%, 72%, et 77%. Toutefois, notons que l'écho rencontré par la défiscalisation des heures supplémentaires est plus fort parmi les populations les plus jeunes que parmi les populations les plus âgées. 77% des moins de 35 ans s'y déclarent favorables, contre 64% des 35 ans et plus.

- 3 -

Les résultats de l'étude

L'adhésion à la défiscalisation des heures supplémentaires

Question : Vous savez que les heures supplémentaires qui avaient été défiscalisées ces dernières années sont de nouveau soumises à l'impôt.

Vous personnellement, seriez-vous... ?

	Ensemble des Français (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants de l'UMP (%)	Sympathisants du FN (%)
• Plutôt favorable à un retour à la défiscalisation des heures supplémentaires car cette mesure augmenterait le pouvoir d'achat des salariés et valoriserait le travail et l'effort.....	71	51	89	88
• Plutôt opposé à un retour à la défiscalisation des heures supplémentaires car cette mesure représenterait un manque à gagner important pour les finances de l'Etat et aurait un effet négatif sur l'emploi (les entreprises préférant recourir aux heures supplémentaires plutôt que d'embaucher)	29	49	11	12
TOTAL	100	100	100	100

L'adhésion à la défiscalisation des heures supplémentaires

	Plutôt favorable à un retour à la défiscalisation des heures supplémentaires car cette mesure augmenterait le pouvoir d'achat des salariés et valoriserait le travail et l'effort	Plutôt opposé à un retour à la défiscalisation des heures supplémentaires car cette mesure représenterait un manque à gagner important pour les finances de l'Etat et aurait un effet négatif sur l'emploi (les entreprises préférant recourir aux heures supplémentaires plutôt que d'embaucher)
ENSEMBLE	71	29
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)		
Homme	67	33
Femme	75	25
AGE DE L'INTERVIEWE(E)		
TOTAL Moins de 35 ans	77	23
. 18-24 ans	80	20
. 25-34 ans	75	25
TOTAL 35 ans et plus	64	36
. 35-49 ans	63	37
. 50-64 ans	67	33
. 65 ans et plus	63	37
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)		
TOTAL Actif	76	24
. TOTAL CSP +	75	25
.. Artisan ou commerçant (*)	77	23
.. Profession libérale, cadre supérieur	72	28
. Profession intermédiaire	68	32
. TOTAL CSP -	80	20
. Employé	78	22
. Ouvrier	83	17
TOTAL Inactif	65	35
. Retraité	61	39
. Autre inactif	72	28
STATUT DE L'INTERVIEWE(E)		
Salarié du secteur privé	78	22
Salarié du secteur public	72	28
Indépendant sans salarié, employeur	77	23
REGION		
Région parisienne	71	29
Province	71	29
. Nord est	77	23
. Nord ouest	69	31
. Sud ouest	69	31
. Sud est	69	31
CATEGORIE D'AGGLOMERATION		
Communes rurales	73	27
Communes urbaines de province	71	29
Agglomération parisienne	71	29
PROXIMITE POLITIQUE		
TOTAL Gauche	51	49
. Front de Gauche	53	47
. Parti Socialiste	49	51
. Europe Ecologie / Les Verts	55	45
Modem	56	44
TOTAL Droite	88	12
. UDI (*)	88	12
. UMP	89	11
. Front National	88	12
Aucune formation politique	75	25
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)		
Jean-Luc Mélenchon	58	42
François Hollande	54	46
François Bayrou	62	38
Nicolas Sarkozy	89	11
Marine Le Pen	90	10

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs